



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 – Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles dans les organismes publics

Procès-verbaux des séances des 9, 10, 15 et 16 février 2016

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 1902-20160217**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 9 FÉVRIER 2016 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 10 FÉVRIER 2016 .....	4
AUDITIONS (suite) .....	5
TROISIÈME SÉANCE, LE LUNDI 15 FÉVRIER 2016 .....	7
AUDITIONS (suite) .....	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 16 FÉVRIER 2016 .....	10
AUDITIONS (suite) .....	11

### ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 9 février 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 – Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles dans les organismes publics (Ordre de l’Assemblée le 9 février 2016)

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du trésor et en matière d'efficacité de l'administration publique, en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre responsable de l’Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Merlini (La Prairie)

Autre députée présente :

M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Protecteur du citoyen :

- M<sup>me</sup> Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen
- M. Jean-François Bernier, vice-protecteur, affaires institutionnelles et prévention

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec :

- M<sup>me</sup> Lucie Martineau, présidente générale
- M. Éric Lévesque, conseiller en communication
- M<sup>me</sup> Nadia Lévesque, conseillère politique à la présidence
- M. Louis Joseph Saucier, conseiller en recherche et en planification socio-économique

Fédération professionnelle des journalistes du Québec :

- M<sup>me</sup> Lise Millette, présidente
- M. Félix Séguin, journaliste à TVA et membre du conseil d'administration
- M. Vincent Larouche, journaliste à La Presse

Fédération des cégeps :

- M. Bernard Tremblay, président-directeur général
- M<sup>me</sup> Marie-France Bélanger, présidente du conseil d'administration
- M. Henrik Ellefsen, directeur des affaires juridiques

Confédération des syndicats nationaux :

- M. Jean Lortie, secrétaire général
- M<sup>me</sup> Anne Pineau, adjointe du comité exécutif
- M<sup>e</sup> Benoît Laurin, Service juridique

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 48, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de faire des remarques préliminaires.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Lelièvre (Gaspé), M. Caire (La Peltrie) et M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

À 17 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec.

À 18 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

À 20 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des cégeps.

À 20 h 55, la Commission suspend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 21 h 36, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 10 février 2016, à 15 heures.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Cédric Drouin

---

Jean-François Lisée

CD/sq

Québec, le 9 février 2016

Deuxième séance, le mercredi 10 février 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 –  
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics  
(Ordre de l'Assemblée le 9 février 2016)

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du trésor et en matière d'efficacité de l'administration publique, en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
- M. Iracà (Papineau) en remplacement de M. Matte (Portneuf)
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Merlini (La Prairie)

Autres députées présentes :

- M<sup>me</sup> Lamare (Taillon)
- M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

- M<sup>me</sup> Régine Laurent, présidente
- M<sup>me</sup> Nancy Bédard, quatrième vice-présidente
- M. Jean Villeneuve, conseiller syndical
- M. Marc-Antoine Durand-Allard, conseiller syndical

Ligue d'action civique :

- M. Frédéric Lapointe, président
- M<sup>c</sup> Simon Laliberté, membre du conseil d'administration

Centrale des syndicats du Québec :

M<sup>me</sup> Louise Chabot, présidente

M<sup>e</sup> Nathalie Léger

Conseil québécois des syndicats professionnels :

M. Charles Simard, secrétaire et président de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval

M. André Émond, président du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal

M. Nicolas Cloutier, président du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec

M<sup>e</sup> Marc Migneault, président, Les avocats et notaire de l'État québécois

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 07, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

#### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 15 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ligue d'action civique.

À 16 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 17 h 25, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 22 minutes.

L'audition se poursuit.

À 17 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Conseil québécois des syndicats professionnels.

À 18 h 18, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 11 février 2016, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Cédric Drouin

---

Jean-François Lisée

CD/sq

Québec, le 10 février 2016



Troisième séance, le lundi 15 février 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 –  
Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles dans les organismes publics  
(Ordre de l’Assemblée le 9 février 2016)

Membres présents :

- M. Caire (La Peltrie), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du trésor et en matière d'efficacité de l'administration publique, en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre responsable de l’Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
- M. Leclair (Beauharnois), président de séance
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Merlini (La Prairie)

Autre députée présente :

M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d’intervention) :

M. François Beaudry

Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec :

- M. Michel Gagnon, président
- M. Benoit Laflamme, secrétaire-trésorier
- M. Marc-André Martin, administrateur

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec :

- M. Richard Perron, président
- M<sup>me</sup> Francine Belleau, secrétaire
- M. Pierre Riopel, conseiller à la recherche

Syndicat canadien de la fonction publique :

M. Denis Bolduc, secrétaire général, SCFP-Québec

M. Serge Morin, directeur-adjoint, SCFP-Québec

M<sup>me</sup> Nathalie Blais, conseillère syndicale au service de la Recherche, SCFP-Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 03, M. Leclair (Beauharnois) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

### **AUDITIONS (suite)**

Le témoin indique qu'il souhaite être assermenté. À la demande de M. le président, M. le secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

La Commission entend M. Beaudry.

À 14 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec.

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec.

M. Merlini (La Prairie) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Leclair (Beauharnois) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 16 h 19, la Commission suspend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat canadien de la fonction publique.

À 17 h 02, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 16 février 2016, à 9 h 45, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_

Cédric Drouin

\_\_\_\_\_

Jean-François Lisée

CD/sq

Québec, le 15 février 2016

Quatrième séance, le mardi 16 février 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 –  
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics  
(Ordre de l'Assemblée le 9 février 2016)

Membres présents :

- M. Lisée (Rosemont), vice-président
  
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du trésor et en matière d'efficacité de l'administration publique, en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Polo (Laval-des-Rapides)

Autre députée présente :

M<sup>me</sup> Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoin :

Protecteur du citoyen :

- M<sup>me</sup> Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen
- M. Jean-François Bernier, vice-protecteur, affaires institutionnelles et prévention

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 17, M. Lisée (Rosemont) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**AUDITIONS (suite)**

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 24, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 17 février 2016, à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Cédric Drouin

\_\_\_\_\_  
Jean-François Lisée

CD/sq

Québec, le 16 février 2016

**ANNEXE I**

**Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus**

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec	014M
Beaudry, François	
Centrale des syndicats du Québec	007M
Confédération des syndicats nationaux	006M
Conseil québécois des syndicats professionnels	012M
Fédération des cégeps	010M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	008M
Fédération professionnelle des journalistes du Québec	
Ligue d'action civique	009M
Protecteur du citoyen	002M
Syndicat canadien de la fonction publique	016M
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec	001M
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec	015M

## **ANNEXE II**

**Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus**



Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec	005M
Bureau de coopération interuniversitaire	013M
Commission d'accès à l'information du Québec	019M
Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec	018M
Conseil interprofessionnel du Québec	003M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	017M
Les avocats et notaires de l'État québécois	011M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	004M